

# CONFÉRENCE MIDI IDÉA

## L'objection de conscience des médecins en contexte d'aide médicale à mourir : une étude normative et qualitative.

Jeudi 15 février 2018, 12 h  
Local 312  
Pavillon Félix-Antoine-Savard, Université Laval

Un nombre grandissant d'États, dont maintenant le Canada, permet l'euthanasie ou le suicide assisté. D'un côté, des médecins et des établissements de santé souhaitent se prévaloir d'un droit à l'objection de conscience afin de ne pas assister des patients éligibles à l'aide médicale à mourir. De l'autre, plusieurs bioéthiciens défendent la position selon laquelle les obligations inhérentes au rôle professionnel des médecins sont incompatibles avec la reconnaissance d'un droit à l'objection de conscience. Nous réfléchirons dans cette présentation aux motifs justifiant les exemptions aux règles d'application générale s'appuyant sur la liberté de conscience et, de façon plus particulière, aux raisons invoquées par des médecins pour justifier leur refus de poser des gestes qui mèneront délibérément à la mort d'un patient. Nous présenterons les résultats préliminaires tirés d'entrevues réalisées avec des médecins. Enfin, considérant que la plupart des États reconnaissent un droit limité à l'exemption, nous réfléchirons aux obligations résiduelles des médecins à l'endroit des patients. Nous chercherons entre autres à déterminer si la controversée « doctrine du double effet » peut être invoquée pour justifier l'obligation pour les objecteurs de conscience d'aiguiller correctement les patients pour qu'ils puissent obtenir promptement le service médical auquel ils ont droit.

**Isabelle Dumont** est professeure à l'École de travail social de l'UQÀM. Elle enseigne principalement l'intervention auprès des familles et des proches. Les soins palliatifs, l'aide médicale à mourir et le deuil font partie de ses champs de recherche.

**Jocelyn Maclure** est professeur titulaire à la Faculté de philosophie de l'Université Laval et membre de l'IDÉA. Ses champs de recherche et d'enseignement sont l'éthique et la philosophie politique. Il est présentement président de la Commission de l'éthique en science et en technologie, et co-président du Groupe d'experts sur la question de l'inaptitude et de l'aide médicale à mourir.



Conférenciers invités :  
Isabelle Dumont et  
Jocelyn Maclure



### POUR INFORMATION

idea@fp.ulaval.ca | 418 656-2131, poste 11226 | [www.idea.ulaval.ca](http://www.idea.ulaval.ca)/[www.ethiques.ca](http://www.ethiques.ca)



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Institut d'éthique appliquée



# CONFÉRENCE MIDI IDÉA



**POUR INFORMATION**

idea@fp.ulaval.ca | 418 656-2131, poste 11226 | [www.idea.ulaval.ca/www.ethiques.ca](http://www.idea.ulaval.ca/www.ethiques.ca)



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Institut d'éthique appliquée